



REGLEMENT

COUPE DEPARTEMENTALE INDIVIDUELLE

PUPILLES / BENJAMINS – Samedi 7 décembre 2024

COMBAT

Extrait du règlement des compétitions – Saison 2024/2025

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du Comité départemental.
Les inscriptions sont illimitées.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES SPORTIVES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (*adapté en cas d'appareil dentaire*) / Protèges pieds et tibias rouges et protèges pieds et tibias bleus / Coquille pour les combattants / Plastron réversible bleu-rouge, (*sans les ceintures sous le plastron*) et casques bleu et rouge.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (*les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battus*).

DUREE DES COMBATS

Pupilles masculins/féminins : 1 minute 30 secondes.

Benjamins masculins/féminins : 1 minute 30 secondes.

CATEGORIE DE POIDS

Si le poids d'un compétiteur ne correspond pas à celui de la catégorie dans laquelle il a été inscrit, ce compétiteur change de catégorie et est inscrit dans la catégorie qui correspond exactement à son nouveau poids au jour de la compétition.

QUALIFICATIONS

- Tous les participants sont qualifiés à la Coupe IDF Combat.





REGLEMENT

COUPE DEPARTEMENTALE INDIVIDUELLE

POUSSINS – Samedi 7 décembre 2024

COMBAT

Extrait du règlement des compétitions – Saison 2024/2025

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du Comité départemental.
Les inscriptions sont illimitées.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

TENUES SPORTIVES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds et tibias rouges et protèges pieds et tibias bleus / Coquille pour les combattants / Plastron réversible bleu-rouge, (sans les ceintures sous le plastron) et casques bleu et rouge.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe sans formule en simple repêchage.

DUREE DES COMBATS

Poussins masculins/féminins : 1 minute 30 secondes.

CATEGORIE DE POIDS

Si le poids d'un compétiteur ne correspond pas à celui de la catégorie dans laquelle il a été inscrit, ce compétiteur change de catégorie et est inscrit dans la catégorie qui correspond exactement à son nouveau poids au jour de la compétition.

QUALIFICATIONS

- Il n'y a pas de qualification pour cette compétition.





REGLEMENT

COUPE DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL

PUPILLES / BENJAMINS – Samedi 7 décembre 2024

KATA

Extrait du règlement des compétitions – Saison 2024/2025

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du Comité départemental.
Les inscriptions sont illimitées.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est possible.

TENUES SPORTIVES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (*les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battus*).

Au cours des différents tours, les compétiteurs ont la possibilité de représenter qu'une seule fois 2 katas déjà exécutés. « *Le choix de la répétition des 2 katas peut s'effectuer à partir du 2ème tour jusqu'à la finale et la finale de repêchage* ».

Exemple pour la catégorie pupilles :

1er tour	2ème tour	3ème tour	4ème tour	5ème tour	6ème tour	7ème tour
Heian shodan	Heian nidan	Heian nidan	Heian sandan	Heian yodan	Heian yodan	Bassaï daï

1er kata représenté
(1^{er} joker utilisé)

2ème kata représenté
(2^{ème} et dernier joker utilisé)

Ce kata ne peut plus être représenté aux tours suivants

Lors de la finale et de la finale de repêchage (*médaille de bronze*), le compétiteur peut choisir un kata parmi ceux proposés sur la liste officielle des katas de finales – voir annexe.

QUALIFICATIONS

- Tous les participants sont qualifiés à la Coupe IDF Kata.





REGLEMENT

COUPE DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL

POUSSINS – Samedi 7 décembre 2024

KATA

Extrait du règlement des compétitions – Saison 2024/2025

AUTORISATION A PARTICIPER

Les licenciés ayant au moins deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les départements.
Les inscriptions sont illimitées.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

SURCLASSEMENT

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est possible.

TENUES SPORTIVES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe sans repêchage.
Au cours des différents tours, les compétiteurs ont la possibilité de représenter qu'une seule fois 2 katas déjà exécutés. « Le choix de la répétition des 2 katas peut s'effectuer à partir du 2ème tour jusqu'à la finale et la finale de repêchage ».

QUALIFICATIONS

- Il n'y a pas de qualification pour cette compétition.

